



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	TDJ 2 à Beaumont	
N° de dossier Poona :	2402796	
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité 63	
Lieu de la compétition :	Beaumont	

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Circuit jeunes, adultes ou vétérans

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
Le niveau géographique de la compétition est :			National		
2) La compétition se déroule du :	16/11	2024	au	17/11	2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : MARESCA Véronique

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : BODET Maxime

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Samedi: SH/SD U11 + SH U13 + DD U13 + DD U15 ; Dimanche: SH U15 + SD U19 + DH U19

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera par club uniquement

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 07/11 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de	220	pour l'ensemble de la compétition	
Une liste d'attente sera établie	pour l'ensemble de la compétition		en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Date d'inscription			
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
adresse mail :			
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26782		
adresse postale :			
15) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort		
16) Les droits d'engagement sont de :			
1 tableau	0	2 tableaux	3 tableaux
Par équipes			
17) Le paiement se fera			
18) Le paiement est à effectuer			
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :		07/11	2024
La confection des tableaux sera effectuée le :		08/11	2024
La confection des tableaux sera faite en tenant compte		du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'un joueur d'une paire, on remplace par un joueur, s'il y en a, en liste d'attente ou bien par un joueur proposé par le partenaire du joueur défaillant. Tout cela se fait avec l'accord du Juge-Arbitre de la compétition.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	RSL DTL 81
Le volant de référence plastique sera	

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les joueurs des autres départements ne pourront s'inscrire que s'il reste de la place dans les tableaux.

La compétition aura lieu au gymnase de l'artière avenue du stade à Beaumont.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail, en précisant en objet TDJ 2 Beaumont à : competitionscomite63@gmail.com

